

Le Quintinais

Bulletin municipal mensuel



ADRESSES ET HORAIRES

MAIRIE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 16 h 30
Le samedi de 10h à 12h
Tél : 02 96 74 84 01
Fax : 02 96 74 06 53
mairie@quintin.fr
www.quintin.fr

POLICE MUNICIPALE

Laurent BOULAIRE
02 96 74 84 01 - 06 27 22 75 65

SALLE DES FETES ET CAMPING

02 96 74 92 54

MJC DU PAYS DE QUINTIN

La Fosse Malard
02 96 74 92 55
www.mjcpaysdequintin.fr

CYBERCOMMUNE

Lundi : 10h-12h & 13h-14 h 30
Mercredi : 10h à 12h & 15h à 17h
Vendredi : 10h-12h
La Fosse Malard
02 96 79 64 27

QUINTIN COMMUNAUTE

2 rue Saint-Eutrope
02 96 79 67 00
www.quintin-communaute.fr

QUINTIN TOURISME

6 Place 1830
02 96 74 01 51
www.tourismequintin.com

PISCINE OPHEA

1 rue Fosse Malard
02 96 58 19 40

GENDARMERIE

rue de Moncontour
Tél : 17
Tél administratif : 02 96 74 80 17

CENTRE DE SECOURS

rue du Marché aux Chevaux
Tél : 18
Tél administratif : 02 96 74 93 74

STADE QUINTINAIS, 80 ANS DE SERVICES



1964 - 2014, les vainqueurs des 2 coupes du Conseil Général gagnées par le Stade, réunis pour les 80 ans

Les festivités du 80^{ème} anniversaire du Stade Quintinais, orchestrées de main de maître par les responsables et bénévoles, ont été l'occasion de revenir sur cette belle aventure du Stade, avec ses hauts et ses bas, et surtout encore plus aujourd'hui sur son rôle de formation des jeunes, d'éducation au respect, comme l'a rappelé le président du district, Rémy Féménia, lors de la cérémonie de clôture à la Salle des fêtes.

Né en 1935 de la fusion de deux équipes, l'US Quintinaise qui évoluait sur les Grands Jardins et la Jeanne d'Arc qui jouait sur un terrain de fortune du côté des Perrières, le Stade Quintinais eut pour premier président Charles Blanchet.

«Depuis, des générations de joueurs se sont succédé, des générations de supporters sont venues les encourager. Des joueurs, des entraîneurs, des supporters, la chaîne ne serait pas complète sans y ajouter les dirigeants, maillon indispensable. Combien d'heures passent-ils, le plus souvent dans l'ombre à tracer les terrains, laver les maillots, gonfler les ballons, rédiger les feuilles de match,

préparer les casse-croûte, organiser des bals, des lotos, des tournois, des repas, arbitrer des matchs... Des dirigeants qui accomplissent un rôle social évident, mais qui n'ont pas toujours la reconnaissance qu'ils méritent, notamment ceux qui encadrent l'école de foot et les équipes de jeunes...» (Extrait de l'allocation de Joël Sangan lors du 70^{ème} anniversaire).

Si le foot n'est plus aujourd'hui la discipline unique proposée aux jeunes quintinais, il reste une des plus populaires. L'histoire de cette activité qui a modelé le parcours de plusieurs générations était rappelée au travers des photos souvenirs exposées à la Salle des fêtes.



Votre Quintinais prend des vacances, ce numéro couvre les mois de juillet et août, le prochain paraîtra début septembre.

AGENDA

JUILLET

Sam 18 : Après-midi festive des P'tits Vélos, parking de la salle Emmanuel Le Jean



Dorian Lechaux, quintinais d'origine, revient avec ses partenaires Ronan Duée et Rachel Salzman de la prestigieuse école de cirque de Montréal pour vous présenter en avant-première leur spectacle de rue "La Belle et ses Bichons". Durant l'été, ils présenteront ce spectacle dans différents festivals européens.

Les P'tits Vélos : www.facebook.com/lesptitsvelos

Ven 17 : Loto du Club des Lilas de Plouvara

Du 18 au 25 : 18^{ème} Festival La Voix, des concerts et spectacles pour tous (voir programme ci-contre)

Dim 19 : Bal de l'association Le Temps Danse

Jeu 23 : Les 60 ans des Gîtes de France à Quintin (voir programme page 3)

Dim 26 : Bal des Chasseurs de Le Vieux-Bourg

Mer 29 : Don du sang

Ven 31 : Loto du club des Aînés de Le Foeil

CET ÉTÉ À LA GALERIE CAP'ART

Jusqu'au 19 juillet : Claude BITTUZZI « Une réalité différente », peintures à l'huile et acrylique.

Du 21 juillet au 15 août : Jorge PUCCI « Portraits d'ailleurs », peintures à l'huile.

Du 18 août au 19 septembre : exposition des lauréats du concours Couleurs de Bretagne à Quintin.

37, Grand'rue, entrée libre

Mardi et samedi : 10h/12h et 14h/18 h 30

Mercredi et vendredi : 14h/18 h 30

Contact : 02 96 79 96 75

FESTIVAL LA VOIX, DU 18 AU 25 JUILLET

- **Samedi 18 juillet, 20 h 30 à la Basilique**

Ensemble Vocal féminin Guy Ropartz - entrée 10 €

- **Dimanche 19 juillet, 20 h 30 à la Basilique**

Groupe Porto Trio - entrée 10 €

- **Lundi 20 juillet, 20 h 30 à la Salle des fêtes**

Les Swinging Poules - entrée 10 €

- **Mercredi 22 juillet, 19h au parking des Forges**

Soirée bretonne : repas puis Fest-noz avec les Frères Morvan et d'autres groupes - entrée libre

- **Jeudi 23 juillet, 20 h 30 à la Basilique**

Ensemble vocal Sébastien Wesley - entrée 10 €

- **Vendredi 24 juillet, 20 h 30 à la Salle des fêtes**

Initiation au Tango argentin en introduction à l'interprétation, samedi soir, de la « Missa Tango » : découverte des rythmes et de l'esprit du Tango argentin - entrée libre

- **Samedi 25 juillet, 20 h 30 à la Basilique**

Concert de clôture du festival

* 1^{ère} partie : atelier Gospel

* 2^{ème} partie : atelier la Missa Tango.

Contact : 02 96 33 45 92 festival.la.voix@gmail.com



ARMOR EMPLOI 2, Impasse de la Pompe 02 96 74 07 53

est ouvert au public les lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 8 h 30 à 12h et de 13 h 30 à 17h

MISSION LOCALE DE SAINT-BRIEUC
Pas de permanence en juillet et août

LE 23 JUILLET, LES GÎTES DE FRANCE EN FÊTE À QUINTIN



Les gîtes de France en Côtes d'Armor célèbrent le 60^{ème} anniversaire du label. Pour cet évènement ils ont choisi la Petite cité de caractère de

Quintin où ils invitent, jeudi 23 juillet, tous les propriétaires de Gîtes des Côtes d'Armor avec leurs vacanciers.

Programme des festivités

- Dès 13h sur la place 1830 : accueil des festivaliers sur le stand Gîtes de France, restauration sur place à partir de 12h.
- A partir de 14 h 30 : début des festivités en présence du Bagad Sonerien Da Viken. Le Bagad se produira autour de la place 1830, et empruntera la Grand'rue, la rue au Lin, la place de la République, la rue Abbé Fleury et la rue aux Toiles (la circulation sera bloquée le temps du passage du Bagad).



- Tout l'après-midi : initiation à la danse bretonne avec Dañs Bro et animation des rues avec les enfants danseurs du Cercle du Leff et le groupe Multimusique.
- A partir de 17 h 30 : Fest Deiz à la Salle des fêtes de Quintin avec les groupes Darhaou, les Frères Morvan et le Bagad de Bourbriac.

AOÛT

1^{er} & 2 : Fête des Tisserands

Dim 1^{er} : Bal des Aînés de Le Vieux-Bourg

Ven 7 : Loto de la section basket de la MJC

Sam 8 : Couleurs de Bretagne, concours de peinture ouvert à tous. Accueil et inscriptions à la MJC rue de la Fosse Malard, à partir de 8h.

Ven 14 : Loto du Quintin Roller Club

Sam 15 : Loto de l'association Chemins de l'Espoir

Ven 21 : Loto des Aînés de La Harmoye

Dim 23 : Bal de la FNACA de Plaintel

Ven 28 : Loto du club de gym de La Harmoye

Sam 29 : Assemblée générale pour la création de l'association "Livres de caractère" à l'Hôtel Poulain

Dim 30 : Bal des Aînés de Lanfains



ET EN SEPTEMBRE...

Mar 1^{er} : Rentrée des classes

Ven 4 : Loto du Vélo Club Quintinaise

Dim 6 : Bal du Stade Quintinaise



Dim. 2 août De 10h à 20h

RESTAURATION et BUQUETTE SUR PLACE
gratuits, à la carte, gâteaux, boissons...

Les incontournables !

* **11 h et 15 h 30 : Défilés traditionnels** (gratuits)
Bagad de St Brieuc, Les Balançères de la Baie, Cercle celtique de Loudéac, Sonneurs DISKUIZH, LA GUEDALLE, PAO BRAN, calèches avec chevaux, Arracheurs lin, Tisserands, la-vandières, Costumes d'époque : « Reine du LIN » Char Fleuri ...

* **14 h et 16 h 30 : spectacles gratuits**
Chorégraphies Les Balançères de la Baie et Cercle de Loudéac

* A partir 14 h : **FEST-DEIZ** (gratuits) AVEL ROZ, KEROUZEC, Les Oiseaux Rares

* **17h30 : Défilé Jeunes Créateurs /Vêtements Lin**
Parc ROZ MARIA, Entrée 1 €, 6 créateurs bretons : Les réveries de M. Bruno VICQUEY, WISPER CAT création, L'Atelier PRAT SANTEC, Clémentine FACCHOU, FRAMAUVF ... Et Lara OLLIVIER et sa jument LIA, Duo equestre en mode défilé !!!



Dans les rues de Quintin (toute la journée)

Musée Atelier du Tisserand animé par un Tisserand professionnel / Démonstration de filage, Teillage à l'ancienne, initiation au tissage, pliage de toile / Marché d'ART TEXTILE sous chapiteau (entrée libre) / Bouquets de lin, Pains au lin / Véritable marché d'Artisanat / Podiums d'animation avec musiciens et danseurs / Manèges / ...



Samedi 1^{er} août

A 14 h : Rallies des Blandières

Balade autour des Bassins où l'on lavait les toiles de lin

A partir de 19h : Aux Entrepos DUAULT, niche industrielle

Apéro et Repas LIN Bar à vin et Street Food

21 h : SHOW Jeunes créateurs (Mode-Lin)

Défilé-Spectacle avec présentation de collections de vêtements en lin
Les réveries de M. Bruno VICQUEY (21), WISPER CAT création (15), L'Atelier PRAT SANTEC (28), Clémentine FACCHOU (15), FRAMAUVF (22)

CET ÉTÉ DÉCOUVREZ LA FLÂNERIE QUINTINAISE...

Les vitrines de l'été, « l'éphémère », « l'entre deux... » des nouveautés à découvrir et faire découvrir à Quintin cet été. Prenez le temps de flâner dans les rues de Quintin ! À l'initiative d'Anne-Yvonne David, sept vitrines libres aimablement mises à disposition par leurs propriétaires, ont été investies par une équipe de bénévoles enthousiastes. Ils y ont dressés des décors, évoquant l'histoire et les personnages célèbres de Quintin. A ne pas manquer ! Vous apprendrez à mieux connaître votre ville. Invitez vos enfants et petits-enfants à suivre le jeu des vitrines de l'été !



Au passage, admirez le travail du peintre graffeur briochin, Antoine Château, qui a redonné vie à l'espace laissé libre par la destruction du Martray, en haut de la Grand'rue. Ainsi est né « l'entre deux ... », passage entre deux histoires, deux époques, vers un... « à venir ».

Le temps d'une pause à « l'éphémère », notre kiosque de l'été place 1830, laissez vagabonder votre esprit en imaginant notre Quintin de demain... et n'hésitez à partager vos idées en les déposant en mairie ou par mail : mairie@quintin.fr

DÉCÈS DU DOCTEUR BOURGES



Nous avons appris le décès du docteur Bourges, médecin généraliste qui a exercé 35 ans à Quintin, de 1966 à 2001. A la fin de ses études, le docteur Claude Bourges s'installe à Quintin.

Dès son arrivée il eut la volonté de créer un lieu de consultations où tous partageraient un secrétariat médical et les frais, en se répartissant vacances et gardes. Il reçut d'emblée le soutien du docteur Vaucel. Puis les docteurs André et Carpier se joignent à lui pour construire le projet. C'est ainsi qu'à l'initiative de Claude Bourges est née la Maison médicale du Vieux Moulin. C'était une petite révolution. Quintin était en France parmi les cinq premières maisons médicales à ouvrir.

Nous n'oublierons pas l'investissement du docteur Bourges dans la mise en œuvre de cette nouvelle organisation des médecins. Claude Bourges a tracé son sillon dans la vie quintinaise comme médecin de campagne, un engagement retracé en images par son fils Denis dans un ouvrage de photographies qu'il a publié l'an dernier, comme médecin des pompiers, un corps de métier qu'il affectionnait particulièrement, comme médecin des collègues, de la Salle Verte... Il eut aussi à cœur de s'investir dans la vie de son pays comme administrateur de la MJC, scrutateur bénévole pour les élections...

« *Etre médecin de campagne, c'est prendre racine... On n'est pas seulement le soignant des maladies et le confident des soucis, on devient aussi le témoin des changements du paysage, des événements du village, des départs et des arrivées. On fait partie du canton, de la communauté. On se met à appartenir.* » (Extrait du livre de Denis Bourges « Médecin de campagne »).

La ville de Quintin rend hommage au docteur Bourges pour tout ce qu'il a fait pour notre territoire. Son souvenir restera gravé dans la mémoire de notre pays et de ses habitants.

VERS UN SALON DU LIVRE À QUINTIN EN 2016

Organiser un salon du livre à Quintin, l'idée n'est pas nouvelle, mais aujourd'hui, la volonté de le réaliser s'affiche clairement. Grâce à l'investissement de quelques personnes, la réalisation est en cours. « *Quintin se prête tout à fait à l'organisation d'un salon du livre* » explique Fabienne Juhel, écrivain et professeur de lettres au lycée Jean XXIII. Les dates sont arrêtées. Le salon se tiendra en ouverture de la semaine de la Langue française et de la francophonie, samedi 12 après-midi et dimanche 13 mars, annoncent Fabienne et Isabelle Dutertre, chefs de file de cette nouvelle dynamique quintinaise. Elles ont mobilisé autour d'elles une quinzaine de bénévoles qui les rejoignent avec enthousiasme dans la préparation de ce salon qui sera autour de littérature générale. Fabienne Juhel entend mettre la barre haute. Depuis dix ans qu'elle écrit, la quintinaise a un carnet d'adresses assez riche, « *j'ai de nombreux contacts, et plusieurs auteurs ont déjà manifesté leur intérêt* ». Le voile n'est pas encore levé sur le site d'implantation du salon. Les organisateurs ont plusieurs pistes, leur souhait étant de l'implanter au cœur de la cité.



Fabienne et Isabelle, partagent la même passion pour les livres

Création d'une association « Livres de caractère »

Afin de porter le projet, la création d'une association s'avère nécessaire. Pour ce faire une assemblée générale constitutive, ouverte à toutes les personnes intéressées, est programmée samedi 29 août à l'Hôtel Poulain. Contact pour toute information : 07 81 64 80 99, isabelle.lebris65@gmail.com

UN NOUVEAU STAND SUR LE MARCHÉ BIO DU SAMEDI

Depuis le 30 juin, Eloïse propose sur le marché bio du samedi matin, place 1830, les vins d'Anjou qu'elle commercialise pour le Domaine Dhommé.

Vignerons indépendants depuis quatre générations, les viticulteurs du domaine Dhommé sont engagés dans la culture bio pour la production des vins Coteaux du Layon, Anjou Villages et le célèbre cru Savennières. Les vins du Domaine de Dhommé sont également présents sur les marchés de Lamballe, Erquy, Châteaulaudren et chez quelques cavistes.

Contact : www.domainedhomme.com et chaque samedi sur le marché bio de Quintin, place 1830.



BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

3, Place de la Mairie - 02 96 32 78 95
Abonnement annuel par famille : 13 €.
Prêt des livres gratuit pour les enfants.

Horaires de la bibliothèque :

Mardi : 10 h 30 - 12h
Mercredi : 16 h 30 - 18h
Vendredi : 17h - 19h Samedi : 11h - 12h



ROMANS POUR ADULTES

Jeanine BERDUCAT : La Vivandière de l'empereur
François D'EPENOUX : Le réveil du cœur
Victoria HISLOP : La Ville orpheline
Chris TABBART : Les feux de la Bastide



Didier LETERQ : Théo et le trésor de Vercingétorix

ENFANTS

Emmanuelle POLACK : Kako le terrible
Nadine ROBERT : Le vaillant petit gorille

La Bibliothèque Pour Tous propose un service complémentaire : **la livraison de livres** au Foyer logement et également au domicile des personnes qui ne peuvent pas se déplacer facilement. Les personnes intéressées peuvent se signaler à la Bibliothèque pour pouvoir les inclure dans les "tournées".

Contact : Maryvonne de Goussencourt

02 56 44 10 31 ou 06 07 24 91 45.

ROMANS POLICIERS

Marie-Bernadette DUPUY : Les croix de la pleine lune
Bruno L'HER : Les pleurs du mal

LITTÉRATURE JEUNESSE

Alexandra LIPETI : Menace sur le Mont Saint-Michel; Le Mystère du Drakkar d'or; Alerte rouge à bord du Strogoff

DÉCHETS, VEILLEZ À BIEN RESPECTER LES JOURS DE COLLECTE



La collecte des ordures ménagères est un service communautaire assuré par Quintin Communauté. Sur la ville de Quintin, le système de collecte est mixte. En fonction de votre lieu d'habitation, vous devez déposer vos sacs d'ordures ménagères (sacs noirs) et vos sacs de tri sélectif (sacs jaunes : papiers, journaux, bouteilles plastiques, emballages métalliques) dans les conteneurs collectifs

installés dans votre quartier (le marron pour les déchets ménagers, le jaune pour les sacs jaunes).

Dans le centre de Quintin, où il n'y pas de conteneurs collectifs, les sacs d'ordures ménagères et les sacs jaunes sont à déposer à votre porte, **uniquement la veille au soir ou le matin du jour de la collecte**. Les rues et trottoirs sont parfois encombrés de sacs ou de conteneurs personnels, à tout moment de la semaine. C'est un désagrément qui nous pénalise tous.

Pour rappel, voici les jours de passage du camion de collecte :

- **mardi pour les ordures ménagères : sortir les sacs le lundi soir**
- **vendredi pour les sacs jaunes : sortir les sacs le jeudi soir.**

Et pour le verre...

Pour tout le monde, le verre est à déposer dans les bornes d'apport volontaire sur les éco points (et non au pied des conteneurs à ordures ménagères) ou directement à la déchèterie.

Attention, des pénalités existent pour les contrevenants.

Huit éco points sont à votre disposition pour y déposer le verre :

- Chemin des Côtes, derrière l'étang
- Rue Digaultray, près des HLM
- HLM rue Glais Bizoin
- Rue du Marché aux Chevaux
- Salle des fêtes
- Parking Carrefour Market
- Parking de Leclerc
- Chemin des Sentes, près de la salle Guy Bazin.

Plus d'infos sur le site : www.quintin-communaute.fr



DU YARN BOOMBING À LA MJC

S'inspirant de ce qu'elles ont vu du côté des Promenades à Saint-Brieuc, les tricoteuses de l'atelier Passions et savoir-faire de Françoise Thomas ont décidé de se lancer dans l'aventure d'embellissement des lieux publics en recouvrant le mobilier urbain de pièces de tricot ou de crochet. Cette idée a séduit l'équipe de SOS prématurés de Josiane Toullic. Les résidents de l'Ehpad ce sont également mobilisés en réalisant un arbre à pompons.

Pour l'heure, les tricoteuses ont investi l'entrée de la MJC en couvrant les rambardes et le cendrier. Cet art a un nom, le Yarn bombing (bombardement de fils), l'objectif étant de rendre moins impersonnels les lieux publics, en les humanisant et leur donnant des couleurs.

CONSEIL MUNICIPAL

Ci-après l'essentiel du Conseil Municipal du 28/05/2015 : l'intégralité du compte-rendu de la séance est consultable en mairie.

Présents : Mireille AIRAULT- Françoise GUILLOU-COROUGE - Nicolas CARRO - Jean-Paul HAMON - Isabelle AUBRY - Emmanuel THERIN
Don Paul QUILICHINI - Rémy PLEVEN - Christophe DUBOIS - Françoise GOLHEN - - Benoît MORIN - Andrea ORTLEPP - Pierrick PAYOUX
Monique SEBY - Morgane URVOY - Christelle RANNOU - Raymond BLEVAT - Michel CARLUEC - Isabelle MAURIN - Daniel THORAVALL
Absents excusés : Jean-Yves FRABOULET (proc. à Nicolas CARRO) - Marie-Madeleine MAUJARRET (proc. à Françoise GUILLOU) - Fabienne MACADRE (proc. à Isabelle MAURIN)
Secrétaire : Isabelle MAURIN.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Rapporteur : Mireille AIRAULT

Modification des statuts de Quintin Communauté

Quintin Communauté exerce la compétence ALSH des mercredis, petites et grandes vacances, soit l'ALSH extra-scolaire. Les communes conservent la compétence des garderies périscolaires également appelée ALSH périscolaire. La définition des ALSH a été modifiée. Dorénavant, l'ALSH du mercredi est considéré comme périscolaire, s'il y a école le matin. Le statut de périscolaire permet d'élargir les taux d'encadrement.

Le conseil communautaire a approuvé la modification de ses statuts afin de maintenir les ALSH du mercredi après-midi dans les compétences de la Communauté. Une modification est faite aussi dans les statuts pour l'adresse du siège de la Communauté qui sera à la fin de l'année sur la Ville Neuve à Saint-Brandan. Les conseils municipaux des 10 communes de la Communauté doivent valider ces changements. Le Conseil municipal de Quintin approuve cette modification.

Convention avec le Syndicat des Eaux du Gouët et celui de la gendarmerie

La mission de directeur général des services du Syndicat des eaux du Gouët est traditionnellement occupée par le DGS de Quintin. Suite au départ de Michel MACKOWSKI, qui exerçait précédemment ces fonctions sous le couvert du Centre de Gestion des Côtes d'Armor, il est nécessaire de signer une nouvelle convention pour la mise à disposition du Syndicat du nouveau DGS, Laurent VEILLON, salarié de la Ville de Quintin. Une refacturation du Syndicat vers la Ville sera faite sur la même base forfaitaire que précédemment. Il en sera de même pour le Syndicat de gendarmerie.

TRAVAUX-URBANISME ENVIRONNEMENT

Rapporteur : Emmanuel THERIN

Convention de prestation de services ADS

La mission d'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol (ADS) est transférée de l'État vers les collectivités locales à partir du 1^{er} juillet. Au vu de la nouveauté, de la technicité et de l'ampleur de la charge de travail que le transfert de cette compétence représente, la Ville de Quintin a décidé d'exercer cette mission en déléguant à Saint-Brieuc Agglomération l'instruction des permis de construire et des déclarations préalables avec création de surface. La prestation de Saint-Brieuc Agglomération est chiffrée à 9 291 € sur la base de 2014, montant établi à 50% en fonction du nombre d'habitants et 50 % en fonction du nombre d'actes. Ce montant sera réajusté chaque année en fonction du nombre d'actes.

L'instruction des déclarations préalables sans création de surface et des certificats d'urbanisme de types a et b sera effectuée en interne par l'agent en charge de l'urbanisme à la mairie.

Rapport annuel du SPANC

Le rapport relatif au prix et à la qualité du Service d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de l'année 2014 est présenté, comme le prévoit le règlement. Le SPANC est géré par Quintin Communauté. Il porte sur 2 058 installations pour 3 591 habitants, avec 42 installations sur Quintin pour 84 habitants. En 2014, 52 contrôles ont été menés par le technicien, dont 0 sur Quintin. Pour 2015, les objectifs sont de cibler les contrôles de bons fonctionnements sur les installations à risque, de revoir l'assujettissement à la TVA et de réaliser un site internet.

AFFAIRES FINANCIÈRES

Règlement et tarifs du cimetière

Rapporteur : Emmanuel THERIN

Le règlement du cimetière a été revu, en concertation avec un groupe de travail, avec les services de la ville et le marbrier. Le Conseil municipal approuve ce nouveau règlement ainsi que les tarifs proposés (21 pour, 2 abstentions) qui s'établissent ainsi : concession cimetière de 15 ans : 56,40 € le m² ; 30 ans : 112,80 € le m² ; concession caveautin 10 ans : 336 € ; 20 ans : 672 € (pour rappel les caveautins sont livrés équipés).

Remboursement des frais d'illumination de Noël à la Basilique

Rapporteur : Don Paul QUILICHINI

Suite aux engagements pris par la commune en 2010, les frais engagés par la paroisse pour illuminer la Basilique le temps de Noël seront remboursés par la Ville sur la base d'un forfait qui est fixé à 75 €.

Subvention à l'association PICA pour le Népal

Rapporteur : Don Paul QUILICHINI

Suite au séisme du 24 avril au Népal, le Conseil municipal décide de répondre à la demande d'aide de l'association Pompier International Côtes d'Armor (PICA) en lui accordant une subvention de 500 €. L'association, reconnue d'intérêt générale, a déjà envoyé trois équipes de sauveteurs bénévoles sur place et elle cherche des fonds pour d'autres missions.

AFFAIRES SOCIALES

Rapporteur : Don Paul QUILICHINI

Reconduction du label P@T

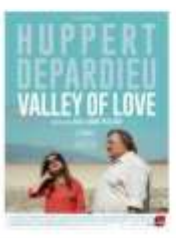
Afin de favoriser l'accès à distance à la formation il est proposé à l'Espace multimédia de Quintin de confirmer sa participation au réseau de Points d'accès à la Téléformation (P@T). Une convention de partenariat va être signée avec le P@T de Lamballe Communauté, gestionnaire de ce réseau. Ainsi, des personnes pourront suivre à distance et en autonomie des formations financées par la Région. La commune perçoit 2 € par heure de formation.

Date des Conseils municipaux suivants : 25 juin et 27 août.



**Salle Climatisée
Equippée en numérique**

PROGRAMME DU 16 JUILLET AU 02 AOUT 2015

" UN MOMENT D'EGAREMENT "		Judi 16/07 Vendredi 17/07	20h30 21h	Durée : 1h45
	Comédie dramatique – France – 2014 De Jean-François Richet. Avec : Vincent Cassel, François Cluzet, Lola Le Lann Antoine et Laurent, amis de longue date, passent leurs vacances en Corse avec leurs filles respectives : Louna, 17 ans et Marie, 18 ans. Un soir sur la plage, Louna séduit Laurent. Louna est amoureuse mais pour Laurent ce n'est qu'un moment d'égarement... Sans dévoiler le nom de son amant, Louna se confie à son père qui cherche par tous les moyens à découvrir de qui il s'agit... Combien de temps le secret pourra-t-il être gardé ? <i>Sortie en France le mercredi 24 juin 2015</i>			
" SPY "		Samedi 18/07 Dimanche 19/07	21h 20h30	Durée : 2h00
	Action, comédie – Etats-Unis – 2014 De Paul Feig. Avec : Melissa Mc Carty, Jude Law, Jason Statham Susan Cooper est une modeste et discrète analyste au siège de la CIA. Héroïne méconnue, elle assiste à distance l'un des meilleurs espions de l'agence, Bradley Fine, dans ses missions les plus périlleuses. Lorsque Fine disparaît et que la couverture d'un autre agent est compromise, Susan se porte volontaire pour infiltrer le redoutable univers des marchands d'armes et tenter d'éviter une attaque nucléaire... <i>Sortie en France le mercredi 17 juin 2015</i>			
" VALLEY OF LOVE "		Judi 23/07 Dimanche 26/07	20h30 20h30	Durée : 1h32
	Drame – France – 2014 De Guillaume Nicloux. Avec : Isabelle Huppert, Gérard Depardieu Isabelle et Gérard se rendent à un étrange rendez-vous dans la Vallée de la mort, en Californie. Ils ne se sont pas revus depuis des années et répondent à une invitation de leur fils Michael, photographe, qu'ils ont reçue après son suicide, 6 mois auparavant. Malgré l'absurdité de la situation, ils décident de suivre le programme initiatique imaginé par Michael... <i>Sortie en France le mercredi 17 juin 2015</i>			
" LES PROFS 2 "		Vendredi 24/07 Samedi 25/07	21h 21h	Durée : 1h32
	Comédie – France - 2015 De et avec : Didier Bourdon, Pierre-François Martin-Laval. Avec : Kev Adams, Isabelle Nanty, Arnaud Ducret Les pires Profs de France débarquent en Angleterre pour une mission ultra-secrète. Avec Boulard, le Roi des cancres, ils sont parachutés dans le meilleur lycée du pays, et ils vont appliquer leurs célèbres méthodes sur la future élite de la nation. L'enjeu est énorme : de leur réussite dépendra l'avenir du Royaume tout entier... Cette année : aux meilleurs élèves, les pires profs quand même !!! <i>Sortie en France le mercredi 01 juillet 2015</i>			

30/07 à 20h30 et 01/08 à 21h : "Terminator genisys" - 29/07 à 15h, 31/07 à 15h et 02/08 à 20h30 en 2D et 31/07 à 21h en 3D : "Les Minions"
06/08 à 20h30 en 3D et 08/08 à 21h : "Ant-man" – 07/08 à 21h et 08/08 à 20h30 : "Microbe et gasoil"

INFORMATIONS PRATIQUES

CONCOURS "JEUNE & BÉNÉVOLE"



Tous Bénévoles, www.tousbenevoles.org, le site de mise en relation des associations et des bénévoles, lance la 5^{ème} édition de son prix "Jeune & Bénévole" qui récompense l'engagement asso-

ciatif des jeunes de 15-25 ans. Passionnés, motivés et enthousiastes, les jeunes candidats sont invités à participer au concours en racontant en quelques lignes une expérience de bénévolat ou de volontariat, et en l'illustrant sous la forme de leur choix (vidéo, photo, dessin,...).

Les témoignages sont recueillis sur le site internet www.prixjeunebenevole.org jusqu'au 4 octobre 2015.

Début novembre, les 5 lauréats se verront récompensés par des séjours solidaires et sportifs offerts par nos partenaires, en France Métropolitaine ou en Europe.

LE RECENSEMENT, UN ACTE CITOYEN OBLIGATOIRE

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique. Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire, sereinement et sans retard, au permis de conduite ou à la conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP, etc.

Pour la JDC, une nouvelle application pour Smartphone permet aux jeunes de géo-localiser leur site de JDC, préparer leur itinéraire, retrouver toutes les informations pratiques sur le déroule-

ment de la journée, prendre contact avec les organisateurs afin de traiter des demandes particulières... Pour télécharger gratuitement l'application pour Android le mot clé de recherche est « Ma JDC Mobile » ou « DIRISI » et pour Apple, la rechercher avec les mots clefs suivants : JDC, journée défense, journée défense citoyen, citoyen-neté.



Contact : 02 98 37 75 58 et csn-brest.sec.fct@intradef.gouv.fr

CHANGEMENT DE SITE POUR CHRISTELLE SALAÛN

Christelle Le Goff-Salaün, magnétiseuse, déplace son activité professionnelle à partir du 3 août. A partir de cette date elle donne rendez-vous à ses clients au pied de la RN12, côté Quintin, sur la

commune de Plouagat. Les visites à domicile continuent sans changement.

Pour contacter Christelle : 06 40 90 22 10.

AVEC "ECOTO", DECOUVREZ L'AUTOPARTAGE

Le département des Côtes d'Armor lance un projet d'autopartage organisé, pour faciliter la mobilité dans les milieux ruraux. Le dispositif consiste à mutualiser un véhicule pour les trajets domicile-travail, et qui sera ensuite utilisé pour des déplacements professionnels et personnels. Le dispositif est ouvert à titre expérimental sur tout le département, aux employeurs privés, publics, associatifs, à des groupes de 4 à 5 salariés. Le Département met à disposition un véhicule à un équipage de 4 salariés. Chacun s'acquitte d'un abonnement forfaitaire mensuel (100 €). L'entreprise prend à sa charge 50% du coût. Chacun des adhérents est libre d'utiliser la voiture à des fins personnelles en journée ou le soir, pour un coût de 36 cts d'euro par km, carburant inclus. Lorsque la voiture est sur le lieu de travail, celle-ci

peut être utilisée par toute autre personne de l'entreprise.



Ce service sera mis en place à partir du 1er septembre 2015. Si vous êtes intéressé, le dossier de candidature est téléchargeable sur le site www.cotesdarmor.fr. Il peut aussi être envoyé par courrier sur simple demande.

Contact : Conseil Général des Cotes d'Armor, Service des infrastructures et des déplacements, Appel à manifestation d'intérêt-Ecoto, 9 place du Général de Gaulle, CS 42371, 22023 SINT-BRIEUC Cedex 1. Tel : 02 96 62 50 40 ou transport@cg22.fr

PERMANENCES À LA MAIRIE LE SAMEDI MATIN, L'ÉTÉ AUSSI

La mairie est ouverte au public tous les samedis matin, de 10h à 12h. L'accueil est assuré par un conseiller municipal, pendant les permanences des adjoints, Jean-Paul HAMON (économie-finances) et Emmanuel THERIN (urbanisme-environnement).

LE SCOT DU PAYS DE SAINT-BRIEUC EST OPÉRATIONNEL



Le schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) a été approuvé par les élus du Pays de Saint-Brieuc le 27 février. Il est exécutoire depuis le 10 mai. De ce fait il s'applique aujourd'hui

sur les 63 communes du territoire et est opposable aux documents d'urbanisme locaux, aux zones d'aménagement concerté, aux autorisations commerciales et à certaines opérations foncières.

Le SCOT est un document d'urbanisme qui détermine à l'échelle des 63 communes du Pays de Saint-Brieuc, dont nous faisons partie, un projet de territoire permettant de mettre en cohérence l'ensemble des politiques en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacement et d'équipements commerciaux, en respectant l'équilibre du territoire entre communes urbaines, littorales et rurales et dans un souci de préservation de la biodiversité et des ressources naturelles.

Ce document s'impose juridiquement aux plans locaux d'urbanisme (PLU) et aux cartes communales. Il ne s'oppose pas aux permis de construire. Dans ces conditions, les PLU et cartes communales doivent se mettre (dans un délai de 3 ans) en compatibilité avec les orientations du SCOT, les dispositions du PLU ne devant pas venir en contradiction avec les orientations du SCOT.

L'enjeu principal du SCOT de notre territoire est la préservation des espaces naturels et agricoles.

En effet, en près de 10 ans, l'habitat et les activités économiques ont grignoté 1 500 ha dont 75% sur des espaces agricoles. C'est pourquoi les élus se sont vivement attachés à construire le projet du SCOT en conciliant développement urbain, démographique, et économique avec préservation des terres agricoles, des ressources naturelles, pour assurer une qualité de vie aux 225 000 habitants que devrait compter le Pays de Saint-Brieuc en 2030.

Les axes stratégiques du SCOT

- **Accompagner l'accueil des 30 000 habitants supplémentaires d'ici 2030.** Par exemple, le SCOT impose un nombre de logements à produire par territoire intercommunal. Il limite la consommation de terres en fixant une enveloppe maximale d'hectares à consommer d'ici 2030.

- **Créer les conditions d'un développement économique valorisant les ressources du territoire.** Concrètement, le SCOT impose par exemple, que les commerces de proximité s'installent en centre-ville.

- **Respecter les équilibres environnementaux du territoire,** par exemple en préservant les espaces riches en biodiversité et couloirs permettant aux espèces de circuler d'un espace à l'autre.

Le SCOT est composé de 3 documents : le rapport de présentation, le projet d'aménagement et de développement durable et le document d'orientation et d'objectifs.

Ces documents sont mis à disposition du public dans les mairies et téléchargeables sur le site du Pays de Saint-Brieuc : www.pays-de-saintbrieuc.org rubrique le SCOT.

ETAT CIVIL

Naissance

23/06/15 : Loévan LE ROLLAND, rue des Noës Bât H.



Mariage

27/06/15 : Patrice BAUVY et Aurélie GAUTIER, 2 bis place de la République - QUINTIN.

Décès

28/05/15 : Michel CHARBONNIER, 59 ans, 4 Malabry LE VIEUX-BOURG.

04/06/15 : Lucien JOUAN, 92 ans, La Ville Ruelle - LANFAINS.

05/06/15 : Michèle LE PARC veuve GROUHEL, 82 ans, 8 rue de Cherbourg - SAINT-BRIEUC.

14/06/15 : Marie LE BRIS veuve LE POTIER, 101 ans, 1 rue des Carmes - QUINTIN.

19/06/15 : Magdeleine NICOLAS veuve MINIER, 95 ans, 1 rue des Carmes - QUINTIN.

20/06/15 : Emilienne LE BOURRE veuve LE DENMAT, 84 ans, 46 Carestiemble - SAINT-BRANDAN.

24/06/15 : Marie-Paule CHOUPEAUX veuve CROLAIS, 88 ans, 6 rue Digaultray - QUINTIN.

06/07/2015 – Simone LE PEN veuve DE LA PALLIERE, 86 ans, l'Hôpital – PLAINE-HAUTE.

Décès hors commune

22/05/15 : Louise GICQUEL, 90 ans, décédée à SAINT-BRIEUC.

11/06/15 : Laure BOSCHER, 87 ans, décédée à SAINT-BRIEUC.

12/06/15 : Alain JARRY, 82 ans, décédé à Madagascar.



CIRKWI, L'APPLICATION RANDONNÉE EST DISPONIBLE



L'application permet d'embarquer les circuits de randonnées sur votre smartphone ou votre tablette. Ensuite, plus besoin de connexion internet, vous parcourez les chemins en toute liberté. Tous les circuits de randonnées de Quintin Communauté sont disponibles et parmi eux, le circuit de Découverte du patrimoine de la ville. Cette application est gratuite et disponible sur l'Apple Store et Google Play. Vous pouvez également télécharger les itinéraires grâce aux QR Codes installés sur les panneaux de départs des randonnées. De plus, des partenariats avec le Comité Régional

du Tourisme de Bretagne et Offices de Tourisme de France, ont permis de mettre en avant certaines balades sur le site du CRT, www.rando.tourismebretagne.com et sur www.tourisme.fr au niveau national.

Une belle façon de mettre en valeur la randonnée et l'itinérance dans le Pays de Quintin que l'on soit habitant ou touriste en visite dans notre région !

Pour en savoir plus, rendez-vous sur la page :

<http://www.tourismequintin.com/> rubrique « balades et randonnées ».



Lucie LEC'HVIEN

LES ANIMATIONS D'ÉTÉ DE QUINTIN TOURISME

LE MARDI

En calèche... de Quintin au moulin !

Départs à 14h, 15h, 16h et 17h du 21 juillet au 25 août

Ruelles et venelles, visites guidées avec animations

Départ à 21h du 7 juillet au 25 août (sauf le 14 juillet)

LE MERCREDI

Quintin au doigt et à l'oreille, visite multi sensorielle

Départ à 15h du 15 juillet au 19 août.

Au tour et au moulin, animation poterie

À 14 h 30 et 16h, du 15 juillet au 26 août

LE JEUDI

Rallye découverte... en voiture !

Rendez-vous à 14h les 23 - 30 juillet et 6-13 août au restaurant La Vallée

Animation enfant, initiation pêche au coup

Jeudi 16 juillet à 14 h 30

Visite guidée, Quintin sous la Révolution

Jeudi 20 août à 14 h 30

Jusqu'au 30 septembre

Visite commentée de la Maison du tisserand-Atelier des toiles "bretagnes"

INFOS COMMUNAUTAIRES

MUTUALISATION... UNE NOUVELLE ORGANISATION

La réflexion sur la mutualisation des services entre la Communauté de communes et les communes est imposée par la réglementation. Au-delà de l'obligation réglementaire, les élus du territoire entendent utiliser la mutualisation pour renforcer la cohérence du projet territorial et préparer le chantier de la fusion avec Centre Armor Puissance 4.

La mutualisation, c'est quoi ?

C'est la mise en commun de personnels et de matériels. Ce n'est ni une concentration des pouvoirs, ni un transfert de compétences. Elle peut concerner les domaines techniques, administratifs ou autres et peut être « à la carte », des communes pouvant choisir de ne pas bénéficier d'un service commun.

Pourquoi mutualiser ?

La mutualisation n'est pas une fin en soi. Elle doit aider à poursuivre des objectifs :

- * Améliorer la qualité des services rendus aux habitants et en conserver la proximité,
- * Développer de nouvelles expertises sur le territoire et mieux valoriser les compétences des agents,
- * Renforcer la solidarité entre les communes et Quintin Communauté, rationaliser à terme les dépenses publiques pour faire face à la baisse des dotations d'Etat.

Les actions en cours de réflexion

- * Grouper les **commandes** pour les achats de certaines fournitures, produits d'entretien des restaurants scolaires...
- * Mutualiser le **matériel**,
- * Mutualiser les **formations** et plus tard les plans de formation,
- * Mutualiser du **personnel technique spécialisé** pour limiter le recours à des services extérieurs,
- * Mutualiser les **compétences** en matière d'assainissement collectif,
- * Organiser en commun l'**approvisionnement des restaurants scolaires** en produits locaux de qualité,
- * Organiser des temps d'échanges annuels entre agents des collectivités...



La désherbeuse mécanique, exemple de matériel déjà mutualisé

DANS LE RETROVISEUR...

RETOUR EN IMAGES SUR UN PRINTEMPS BIEN ANIMÉ



©Joël SANGAN

Un **1er mai** sous la pluie, mais dans la bonne humeur avec les animations du Comité des fêtes à la Vallée, vide-greniers et concours de pêche, et le concours de boules de l'Union bouliste aux Grands Jardins.



©Joël SANGAN

Le **concours de pêche** n'a pas trop souffert de la pluie avec 34 participants le matin et 42, dont 9 enfants, l'après-midi.



Jedi 7 mai, la tradition était respectée avec les **semaillles du lin** à l'ancienne, sur la parcelle mise à disposition de l'association par la mairie, près du parc Roz Maria. Maurice Le Dourneuf et André Allée ont reproduit les gestes d'antan.



Vendredi 8 mai, la **commémoration** de la fin de la seconde guerre mondiale a connu une ampleur toute particulière avec la participation des jeunes de la Préparation Militaire Marine (PMM) dont trois du Pays de Quintin : Olivier Le Taëron, Enora Garel et Bertille Moreau, qui ont été félicités par Mireille Airault.



Dimanche 10 mai, **finale nationale U20 de Rink Hockey** : un public nombreux et enthousiaste était au rendez-vous pour encourager des joueurs de haut niveau dans une superbe ambiance ! La compétition s'est déroulée en mini championnat entre 5 équipes. Venus de différentes régions de France, tous ont apprécié l'accueil. La « logique » a été respectée avec la victoire de La Vendéenne. Quintin n'a pas démerité devant ces équipes comportant chacune au moins 1 joueur surclassé en nationale 1.

...DANS LE RETROVISEUR



Dimanche 24 mai, le Quintin roller Club créait à nouveau l'animation dans le centre de Quintin avec « **les 6h de roller** » qui ont rassemblé 190 patineurs (contre 90 l'an dernier et 70 pour la première édition). Un joli succès qui ancre la manifestation dans le calendrier des grands événements quintinais.



Dimanche 7 juin, la porte ouverte du Centre de Secours a drainé un public familial, très attentif aux différentes démonstrations.



Samedi 27 juin, clôture en mairie de l'hommage aux soldats quintinais de Napoléon orchestré par l'historien briochin Pierre Le Buhan, auteur de l'exposition Grand'rue et rue du Château Gaillard, dont les permanences ont été tenues par les bénévoles patriotiques du 8 au 20 juin, et auteur également de la conférence proposée à la MJC.



Samedi 6 et dimanche 7 juin, le 3^{ème} Festival de la gastronomie a fait le plein dans le cadre prestigieux du Château de Quintin.



Vive la Saint-Jean, bel été à tous...

Bulletin d'informations municipales de la Ville de Quintin

Directrice de publication : Mireille Airault
Directrice-adjointe : Françoise Guillou
Réalisation : Béatrice Pérennès/Johan Ruellan
Rédaction : Municipalité de Quintin

Imprimerie : Imprimerie Quintinaise
Tirage : 1 700 exemplaires
Crédit photos : Service communication
Dépôt légal : Juillet -Août 2015